

L'an deux mil dix-sept, le vingt-sept novembre, à vingt heures, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le 16 novembre 2017, se sont réunis en mairie d'ANTOINGT, sous la Présidence de Mme Chantal ROUSSEL, Maire.

Présents : ROUSSEL Chantal, GONTHIER Emmanuel, JACOB Claude, FIGUEIREDO Analio, CANO Tony, ESCLATINE Lydia, Guy SOUILLER, TERRANOVA Philippe.

Absent : Cyril PIROUX, Nicolas BIERI.

Secrétaire de séance : Lydia ESCLATINE

Délibération n°5 : Projet station d'épuration-Modification du passage entre les parcelles C702 et C 703.

Par délibération du 14/12/2016, la commune d'Antoingt a sollicité l'ouverture des enquêtes conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire pour l'acquisition des terrains nécessaires à l'agrandissement de la station d'épuration d'Antoingt (chemin de Tronçais).

Le commissaire enquêteur a rendu ses conclusions le 22/03/2017 complétées le 12/04/2017.

L'état parcellaire contenu dans le dossier soumis à enquête fait apparaître une superficie globale non répartie clairement sur les deux parcelles de terrain concernées.

Une enquête parcellaire complémentaire a donc été lancée.

Par ailleurs, Madame la Préfète du Puy-de-Dôme, par arrêté du 13/10/2017, a déclaré d'utilité publique le projet d'agrandissement de la station d'épuration sur la commune d'Antoingt.

Après avoir entendu Madame le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- De faire siennes les conclusions du commissaire enquêteur concernant le périmètre des terrains nécessaires à l'extension de la station d'épuration portant sur une surface de 2900 m² (1310 m² sur la parcelle C 702 et 1590 m² sur la parcelle C 703) et de porter de 5 à 7 m le passage pour accéder à la parcelle C 702 (angle nord-est).
- De demander au cabinet d'études SECAE, d'implanter les bassins de lagunage de la station d'épuration en conséquence sans porter atteinte à la qualité technique du projet.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures.

La Maire,
Chantal ROUSSEL

C. Roussel

